



Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 16 octobre 2018.

Durée	No	Sujet	Objet														
	1-	Ouverture de la séance à 19 h 08.															
Résolution #CÉ 18/19-01	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Lydia Desmarteau, parent Valérie Fugère, parent David Gagnon, parent Catherine Jeannotte, enseignante Johanne Le Blanc, directrice Mylène Rondeau, parent Caroline Rousseau-Cyr, enseignante Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent	Constat														
Résolution #CÉ 18/19-02	3-	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Josiane Arsenault-Dubé, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation et suivis du procès-verbal du 20 juin 2018 <table><tr><th>POINTS DE DÉCISIONS :</th><th>POINTS D'INFORMATION</th></tr><tr><td>8. Règles de régie interne</td><td>14. PEVR : bilan des travaux liés au projet éducatif</td></tr><tr><td>9. Sorties éducatives</td><td>15. Déclaration d'intérêt des membres</td></tr><tr><td>10. On bouge au cube</td><td>16. Conférence offerte aux parents du secteur</td></tr><tr><td>11. Photo scolaire</td><td>17. Rapport annuel</td></tr><tr><td>12. Campagnes de financement</td><td></td></tr><tr><td>13. Ristourne taxes</td><td></td></tr></table>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Règles de régie interne	14. PEVR : bilan des travaux liés au projet éducatif	9. Sorties éducatives	15. Déclaration d'intérêt des membres	10. On bouge au cube	16. Conférence offerte aux parents du secteur	11. Photo scolaire	17. Rapport annuel	12. Campagnes de financement		13. Ristourne taxes		Adoption
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION																
8. Règles de régie interne	14. PEVR : bilan des travaux liés au projet éducatif																
9. Sorties éducatives	15. Déclaration d'intérêt des membres																
10. On bouge au cube	16. Conférence offerte aux parents du secteur																
11. Photo scolaire	17. Rapport annuel																
12. Campagnes de financement																	
13. Ristourne taxes																	

Durée	No	Sujet	Objet
		18. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 19. Parole à la responsable du service de garde 20. Parole au représentant du comité de parents 21. Parole aux membres 22. Parole à la présidente 23. Parole à la direction 24. Parole au public 25. Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	
	4-	Parole au public : Rien à ajouter	Information
	5-	Mot de la présidente Madame Valérie Fugère souhaite la bienvenue aux membres pour cette première séance du CÉ de l'année scolaire 2018-2019.	Information
	6-	Mot de la direction Rien à ajouter.	Information
Résolution #CÉ 18/19-03	7-	Approbation du compte-rendu du 20 juin 2018 et suivis L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Valérie Fugère. Adopté à l'unanimité	Adoption
Résolution #CÉ 18/19-04	8-	Règles de régie interne Madame Johanne Le Blanc remet aux membres le document actuel de règles de régie interne du conseil d'établissement. En sommes, il s'agit des mêmes règles de régie interne adoptées pour l'année 2017-2018. Bien que la proposition de procéder à la création d'un document à cet effet plus complet davantage au goût du jour avait été énoncée l'an dernier, les membres de l'assemblée statue que celui-ci convient aux besoins et aux attentes du CÉ. 1. Définir le rôle du CÉ, ses pouvoirs et la place qu'il occupe dans l'environnement scolaire. 2. Élaborer un calendrier des principaux sujets à être traités par le CÉ. 3. Suggérer des modèles de divers documents nécessaires aux réunions du CÉ, par la direction au besoin. 4. Fournir un guide à l'intention du secrétaire du CÉ.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		5. Assurer des communications régulières avec la présidente afin de faire les suivis des dossiers. 6. Prévoir une rencontre avec la présidente, au moins une semaine avant la tenue du CÉ, afin de produire l'ordre du jour. 7. Inviter les membres à soumettre des sujets à la présidente au moins 2 semaines avant la tenue du CÉ. 8. Mettre à la disposition des membres du CÉ un classeur ainsi que du matériel de bureau. 9. Diffuser les procès-verbaux sur le site web de l'école. 10. Terminer les rencontres, au plus tard à 21h30, sauf s'il y a accord entre les membres pour poursuivre au-delà du délai prévu. Adopté à l'unanimité.	
Résolution #CÉ 18/19-05	9-	Sorties éducatives Madame Johanne Le Blanc remet aux membres les documents relatifs aux sorties extra ou parascolaires pour l'année scolaire 2018-2019. En effet, considérant les nouvelles directives ministérielles concernant les activités éducatives complémentaires, il avait été convenu que la liste des sorties proposées serait présentée lors de la première séance du CÉ. Il est à noter qu'une annonce du gouvernement a récemment été faite, stipulant qu'un montant de 28\$/enfant serait attribué pour les sorties éducatives, en plus d'un montant de 10\$/enfant destiné aux sorties culturelles. Toutefois, tel que mentionné lors de la séance antérieure, les frais attribuables aux sorties récréatives ou sportives devront être déboursés par les parents, ce qui, sommes toutes, représente une très faible minorité des sorties proposées. Madame Le Blanc avise l'assemblée que les parents seront sondés d'ici les 2 prochaines semaines afin de se prononcer sur leur acceptation ou leur refus de laisser leur enfant participer aux activités proposées et d'en défrayer les coûts qui y sont reliés lorsque justifié. Accepté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 18/19-06	10-	On bouge au cube Madame Johanne Le Blanc informe les membres de certaines modifications relatives à la mesure 15023- <i>À l'école, on bouge au cube!</i> L'objectif de cette mesure est d'appuyer les équipes-école, afin que celles-ci soient en mesure d'offrir, à l'ensemble de leurs élèves, d'être physiquement actifs tous les jours de classe pour un minimum de 60 minutes. Dorénavant, les subventions provenant de cette mesure ne peuvent plus servir à assumer les frais destinés au salaire d'un professionnel mais doivent plutôt s'inscrire dans une démarche assurant une certaine pérennité. En ce sens, l'école de l'Amitié a pour projet la	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		création d'un parcours intérieur actif dans la cafétéria. Il s'agirait d'un parcours au sol qui serait destiné à tous les élèves de l'école et qui pourrait, entre autre, être utilisé lors des pauses intérieurs lorsque la météo ne permet pas l'utilisation de la cours extérieure. De plus, la dite mesure doit aussi permettre à l'ensemble des élèves de l'école de bénéficier d'une sortie nature en plein-air. Le transport pour cette sortie étant assumer par la mesure <i>À l'école, on bouge au cube!</i>. Dans cet ordre d'idées, le personnel de l'école envisage une sortie dans un parc de la SEPAQ qui offre l'entrée gratuite et l'utilisation de leur équipement sans frais. Adopté à l'unanimité.	
	11-	Photo scolaire Madame Le Blanc informe les membres qu'une baisse des ventes relatives aux photos scolaires a été remarquée. Pour cette raison, la compagnie <i>Photobanque</i> a proposé l'extension de la période de commande. Il apparait évident que plusieurs parents sont mécontents du service offert par la compagnie. Tel que mentionné dans une séance antérieure, les membres suggèrent l'implication d'une personne (ou plus), qui serait en mesure de sélectionner les compagnies de photos scolaires dont les services pourraient être retenus pour les années à venir. Madame Lydia Desmarteau se propose pour prendre connaissance des diverses propositions des compagnies et nous faire un portrait de celles à retenir. Madame Le Blanc offre son support à madame Desmarteau.	Information
Résolution #CÉ 18/19-07	12-	Campagnes de financement Les membres font une liste exhaustive des idées de campagnes de financement potentielles, pour l'année scolaire 2018-2019. ✓ Vente de chocolat (semaine de relâche) ✓ Marché de Noël ✓ Ciné-parc (mai) ✓ Présentation d'une pièce de théâtre Madame Johanne Le Blanc informe les membres que des chandails aux couleurs des équipes sportives de l'école seront mis en vente. Bien que la vente de ces chandails génèrera un léger profit, le but visé est davantage de rendre le chandail accessible à tous les élèves. Les choix chandail court (16\$) et chandail long (26\$) seront disponibles toute l'année. Les membres se proposent en faveur de cette proposition. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 18/19-08	13-	Ristourne taxes Madame Johanne Le Blanc invite les membres à se prononcer quant à la façon de faire concernant les ristournes sur les taxes payées par les parents lors des facturations des activités. À ce jour, madame Marie-Claude Dupont déduisait le montant des taxes de toutes les factures destinées aux parents (pour les activités), le tout étant récupéré sous forme de ristournes. Sommes toutes, il s'agit de montants dérisoires pour chaque facture individuelle mais, globalement, si les taxes applicables aux factures ne sont pas déduites et que l'école utilise le montant des ristournes via le fond à destinations spéciale, ce montant pourrait être utilisé pour l'ensemble des élèves de l'école. Il est proposé par madame Josiane Arsenault-Dubé et est résolu que les montants relatifs aux ristournes soient utilisés via le fond à destination spéciale. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 18/19-09	14-	PEVR Madame Johanne Le Blanc distribue aux membres de l'assemblée une pochette où l'ensemble des documents relatifs au PEVR seront déposés. En effet, afin d'assurer transparence et suivi, les membres du CÉ seront appelés à consulter ces documents tout au long de l'année scolaire en cours. Un travail important a déjà été amorcé à l'école de l'Amitié. Lors de l'assemblée générale du 20 septembre, les assises fondamentales du projet éducatif qui sera le reflet de notre école ont été abordées; Vision : Pour la réussite, le plaisir, l'engagement et la collaboration rallient les forces de notre milieu. Valeurs : plaisir, engagement, collaboration. Mesdames Catherine Jeanotte et Carolie Rousseau-Cyr siègent sur le comité voué au PEVR. En date du 30 avril 2019, l'école de l'Amitié devra déposer son projet éducatif auprès de la commission scolaire. Tout au long du processus, un suivi auprès des membres du CÉ sera assuré. Le but premier du PEVR étant de viser une amélioration continue. Le CÉ donne le mandat à sa directrice, madame Johanne Le Blanc, le mandat de la responsabilité de la mise en œuvre du PEVR à l'école de l'Amitié. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	15-	Déclaration d'intérêt des membres Dans le but d'éviter toute situation de conflit d'intérêts, les membres du CÉ sont tenus légalement de remplir le formulaire de <i>Dénonciation d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement</i> , ce que chacun des membres fait.	Information
	16-	Conférence offerte aux parents du secteur Madame Le Blanc informe les membres qu'une conférence sera donnée, pour les parents du secteur, par madame Martine Verreault (psychologue spécialisée dans la gestion de l'anxiété chez l'enfant et du TDAH). Celle-ci se tiendra le 24 octobre prochain à l'auditorium de l'école Ozias-Leduc. Cette conférence, qui est une initiative de l'école de l'Amitié en collaboration avec les écoles du secteur Mont Saint-Hilaire, portera sur l'importance de l'implication parentale dans la gestion de l'anxiété chez l'enfant. Il est à noter que la participation à cette conférence est gratuite.	
	17-	Rapport annuel La direction avise l'assemblée que le rapport annuel du CÉ pour l'année 2017-2018 est maintenant accessible via le site internet de la CSP. Les membres sont invités à en prendre connaissance. Madame Le Blanc nous informe qu'elle a ajouté la notion <i>analyse des résultats</i> à la structure initiale du rapport.	
	18-	Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié Madame Sonia Polisenno félicite mesdames Carolie Rousseau-Cyr et Émilie Lupien-Durocher pour leur initiative d'inviter leurs élèves intéressés à les accompagner lors des sorties à la montagne, en-dehors des heures de classe. Madame Isabelle Tardif souligne la bonne idée qu'ont eu les enseignantes de 1 ^{ère} année à inviter les parents de leurs élèves à participer à un circuit d'études, afin de les conscientiser à la réalité de leurs enfants. Madame Josiane Arsenault-Dubé donne une mention d'honneur aux enseignantes de la classe double pour leur initiative de supprimer les "devoirs traditionnels" à l'intérieur de leur programme d'étude. Dans un autre ordre d'idées, elle mentionne aussi l'impact positif qu'a le nouvel enseignant en art dramatique sur ses élèves. Madame Mylène Rondeau applaudit la création de l'équipe de soccer de l'école de l'Amitié. Madame Johanne Le Blanc félicite le travail qui a été fait à la bibliothèque par madame Geneviève Morin (bibliothécaire de la CSP) et par madame Guylaine Thivierge. Madame Chantal Wamigni a aussi donné mis la main à la tâche. Après un reclassement complet des livres, les élèves pourront à nouveau accéder à la bibliothèque dès demain.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		Madame Le Blanc tient aussi à souligner le succès des <i>midis extrêmes</i>. Par la même occasion, madame Le Blanc applaudit les démarches faites par l'équipe-école afin que les élèves puissent se procurer le chandail aux couleurs de l'école. Finalement, elle se dit fière et heureuse de la complicité qui existe entre l'équipe des enseignants et l'équipe en orthopédagogie. Madame Lydia Desmarteau affirme citer régulièrement l'école de l'Amitié en exemple pour l'ensemble de son œuvre. Madame Josiane Arsenault-Dubé félicite le travail de madame Karine Couvrette en ergothérapie auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle. Finalement, elle remercie madame Sonia Poliseno pour sa grande disponibilité. Mesdames Julie Châteauneuf et Guylaine Thivierge mentionnent la grande participation des élèves de 6^{ième} année à l'activité Cross country du parc des Salines. Cette journée fut une réussite sous tous les aspects.	
	17-	Parole à la responsable du service de garde Madame Sonia Poliseno informe l'assemblée que le système de surveillance par caméra sera installé sous peu.	
	18-	Parole à la représentante du comité de parents Monsieur David Gagnon a assisté à la première séance du comité de parents. Celle-ci visait davantage la présentation des règles.	
	21-	Parole aux membres Le nouveau service Autonomik offert par la municipalité est mentionné.	
	22-	Parole à la présidente Madame Fugère remercie les membres de l'assemblée.	Information
	23-	Parole à la direction Madame Le Blanc remercie les membres pour leur présence et leur implication.	Information
Résolution #CÉ 18/19-10	25-	Levée de la séance Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h25. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Johanne Le Blanc
Directrice

Guyline Thivierge
Secrétaire